



PRÉFECTURE DE LA RÉGION LANGUEDOCROUSSILLON

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA2000
A L'ATTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE**



Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 et quelle est l'importance de cette incidence ?

Il fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure, sans réaliser une étude approfondie, à l'absence d'incidence significative sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.

Attention : *en cas de doute sur l'importance des incidences du projet, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

*Le formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé n'est pas connu.*

*Ce document permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise si le dossier est complet ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Il concerne tout type de projet : travaux, aménagements, manifestation, intervention en milieu naturel.

Intitulé du projet : Requalification paysagère de l'aire naturelle de stationnement du Ponant Nord

Coordonnées du porteur de projet :

Maître d'ouvrage : Conservatoire du littoral

Nom et prénom des personnes référentes : Claudine Loste/Gilles Lolio

Commune et département : Le Grau du Roi - Gard

Adresse : 165 rue Paul Rimbaud – 34184 MONTPELLIER Cedex 4

Téléphone : 04 99 23 29 00

Fax :

Email : c.loste@conservatoire-du-littoral.fr / g.lolio@conservatoire-du-littoral.fr

1 Description du projet

Joindre si nécessaire, une description détaillée du projet sur papier libre.

Nature du projet

Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

L'aire naturelle de stationnement au nord du Ponant, propriété du Conservatoire du littoral, présente des problèmes de sécurité pour le public, d'insertion paysagère et d'ordre environnemental. Elle se situe sur la berge de l'étang du Ponant (milieux naturels sensibles), en contrebas d'une voie rapide (2*2 voies) très passante avec des véhicules arrivant à des vitesses élevées qui connaissent parfois des sorties de route (photo 1).

La situation actuelle est par conséquent très accidentogène pour les usagers du site en stationnement et pour les bus scolaires qui s'arrêtent en bord de route du fait de l'absence de zone de déchargement.

Par ailleurs, l'aire de stationnement actuelle n'étant pas aménagée (pas de marquage au sol, ni d'identification de sens de circulation, ni de places,...), la circulation et le stationnement des véhicules se fait de manière anarchique et de ce fait dégrade les milieux naturels.

Le projet a pour but de déplacer l'aire de stationnement et la base nautique au droit de celle-ci dans un endroit plus sécurisé pour le public, avec une meilleure intégration paysagère et dans des secteurs à faibles enjeux de biodiversité. Il vise également à mieux maîtriser le flux des personnes sur le site pour réduire l'impact sur les habitats naturels environnants.

Les emprises actuelles de l'aire de stationnement et de la base nautique seraient renaturées au bénéfice des habitats naturels d'intérêt communautaire.

Le projet et les objectifs détaillés apparaissent dans le document joint en annexe.

Localisation

(Département, commune, lieu-dit) :

Gard, Le Grau du Roi, Etang du Ponant Nord

Étendue du projet

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet

Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

Les nouveaux emplacements de l'aire de stationnement et de la base nautique seraient situés principalement dans des secteurs à faible enjeux environnemental, où des espèces envahissantes se sont implantées (canne de Provence, olivier de bohème). Les emplacements actuels seraient renaturés afin de privilégier le retour d'habitats naturels et notamment des habitats d'intérêt communautaire (steppes et prés salés, fourrés de tamaris).

Pour les manifestations, préciser en plus le nombre de personnes attendues (participants et spectateurs) :

2. les travaux connexes

Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage etc.) :

Deux nouveaux tronçons d'accès (15x5 m chacun) seront réalisés pour connecter la route au nouveau stationnement dans la zone de plantation de pins pignons. Un nouveau chemin d'accès piéton au bord d'étang et à la base nautique sera réalisé dans la zone de fourrés à tamaris (40x3m). Le nouveau tracé prendra soin de limiter l'impact sur les fourrés de tamaris. Les chemins d'accès actuels seront renaturés.

3. la zone d'influence plus large

Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il y a :

rejets en milieu aquatique

pollutions

poussières

bruits

éclairages nocturnes

déchets

piétinements

autres :

Commentaires :

Les déchets végétaux et de chantier seront stockés temporairement sur aire de stationnement actuelle avant d'être évacués par la route vers la zone de traitement. Etant donné que les travaux seront réalisés avec du matériel thermique et des engins motorisés, le bruit engendré peut être source d'une potentielle perturbation pour la faune sauvage. Afin d'en limiter les incidences, les travaux seront effectués entre août et mars. Cela permettra également de limiter l'impact sur la végétation, celle-ci étant à cette période dans une période de faible croissance voire en dormance.

Fournir une carte de la zone d'influence (cf. Document en Annexe)

Durée prévisible et période envisagée du projet

- Date de début : Août 2021

- Date de fin : Mars 2022

- Préciser si les activités sont :

diurnes

nocturnes

ponctuelles

régulières (préciser la fréquence) : phase chantier puis usage du site par le public, principalement en été

Commentaires : Détails dans le document joint en annexe.

Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet : *Détails dans le document joint en annexe.*
106 300€ HT

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés

Pour trouver le ou les sites concernés par le projet, consulter le site de la DREAL Languedoc Roussillon.

Le projet est actuellement localisé à l'intérieur du site Natura 2000 ZSC « Petite Camargue » FR9101406.

S'il y a une incidence potentielle à distance, préciser la distance entre le projet et le site Natura 2000 concerné :

Cartographie

Pièces à joindre : (carte dans le document joint en Annexe)

- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000
- Plan de masse, plan cadastral
- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet
- Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives, Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès

2 État des lieux écologique

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel.

Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

TABLEAU DES MILIEUX NATURELS :

Ce tableau fait référence à des types d'occupation du sol.

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux	X	Plantation de pins pignons
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	cours d'eau		
	fossé		
	étang	X	Etang du Ponant
	mare		
	prairie humide		
	roselière		
	tourbière		
	gravière		
	autre :		
Milieux littoraux et marins	lagunes	x	
	plages et bancs de sables		
	herbiers		
	falaises et récifs		
	grottes		
	autre :		
	Autre type de milieu		

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site,

NOM ET CODE DES HABITATS LISTES SUR LE FSD	Cochez si le projet a une incidence sur l'habitat	Commentaires
1150 LAGUNES MEDITERRANEENNES		
1310 VEGETATION PIONNIERES A SALICORNES		
1510 STEPPES SALEES MEDITERRANEENNES		L'habitat est actuellement en partie dégradé à cause du piétinement lié aux accès piétonniers
2270 DUNES AVEC FORETS A PINEUS PINEA ET/OU PINUS PINASTER		
92D0 GALERIES ET FOURRES RIVERAINS MERIDIONAUX (NERIO-TAMARICETEA ET SECURINEGION TINCTORIAE)	X	L'habitat est actuellement dégradé avec un envahissement par la canne de Provence et les oliviers de bohème (cf. carte). La base nautique et l'aire de stationnement seront implantés préférentiellement dans ces zones)

NB : Les autres habitats d'intérêt communautaire présents dans le FSD ne sont pas présents sur le site et ne seront donc pas impactés.

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le le Formulaire Standard de Données (FSD).

GROUPES D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
Plantes			
Oiseaux			
Mammifères	<i>Myotis myotis</i> , <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> , <i>Myotis blythii</i> , <i>Miniopterus schreibersii</i> , <i>Myotis emarginatus</i>	Le projet n'impactera pas les populations de chauve-souris. Le projet se concentre sur des habitats naturels où elles chassent peu et le projet aura lieu en journée, période où celles-ci restent à l'abri.	
Amphibiens			
Reptiles	<i>Emys orbicularis</i> , <i>Mauremys leprosa</i>	Bien qu'apparaissant sur le FSD, ces deux espèces de tortues ne sont pas présentes sur le site et les populations ne seront pas impactées.	
Insectes	<i>Oxygastra curtisii</i> , <i>Coenagrion mercuriale</i> , <i>Gomphus graslinii</i> <i>Cerambyx cerdo</i> , <i>Lucanus cervus</i>	Les deux espèces de coléoptères sont affiliées au milieu forestier et ne seront pas concernées par le projet, principalement en des milieux ouverts ou arbustifs. Les espèces d'odonates qui sont quant à elles plus liées aux zones humides de type roselières ne seront également pas concernées. Les travaux ont par ailleurs lieu en automne-hiver au moment où les larves sont dans l'eau.	

Poissons			
Crustacés			

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez vous consulté ?	Site SICEN pour les observations faune et flore du CEN Occitanie site du MNHN pour le FSD.
Quels sont les contacts pris ?	
Quels documents avez-vous consulté ?	DOCOB et sur le site de la DREAL. carte des habitats ZSC « Petite Camargue » FR9101406 (ECOMED 2011)

Si vous avez réalisé des prospections de terrains, préciser le nombre de passage, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

Une prospection à l'aide d'un GPS a été réalisée le 29 juillet 2020 pour délimiter les principaux secteurs d'espèces envahissantes où pourraient s'implanter le projet et délimiter les habitats d'intérêt communautaire de manière plus précise sur le secteur du projet.

Les données d'observation sur SICEN indiquent la présence de canne de Ravenne (déterminante ZNIEFF) et de statice raide (remarquable ZNIEFF). Ces espèces se trouvent dans des secteurs (steppes salées) qui ne seront pas impactés par le projet.

3 Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :

Environ 2500 m² de surfaces situées dans l'habitat d'intérêt communautaire « Fourrés de tamaris » seront impactées par le projet. Cependant parmi ces 2500 m², 2200 m² sont à ce jour dégradés en totalité par la présence d'espèces exotiques envahissantes (canne de Provence et olivier de bohème). Le projet vise en contrepartie la renaturation des emprises de l'aire stationnement actuelle et de la base nautique, soit environ 1000 m² de fourrés de tamaris et 900 m² d'habitat d'intérêt communautaire prioritaire de type steppes salées méditerranéennes ; 1300 m² supplémentaires de steppes salées seront par ailleurs restaurés par l'arrêt du piétinement en bord d'étang (cf. Document en annexe pour le détail)

- Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) :

Aucune espèce d'intérêt communautaire ne sera impactée.

- Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus :

La période des travaux a été choisie pour ne pas perturber le cycle des espèces et celles-ci ne seront pas impactées.

- Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

Le projet n'impacterait pas le fonctionnement hydraulique du site ni la continuité écologique.

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :
La base nautique et le parking seront déplacés dans des secteurs d'habitats naturels dégradés (zone à canne de Provence et oliviers de bohème) pour plus 90% de projet. La renaturation de l'aire stationnement actuelle et de base nautique est quant à elle significative (1000 m² de zone de fourrés à tamaris potentiels et 900 m² de steppes salées, cf. Document en Annexe).
L'impact sur les habitats d'intérêt communautaires en bon état sera donc minime et non significatif au regard de l'ensemble du projet.

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'exemple : le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- *une surface non négligeable d'un habitat d'intérêt communautaire est détruite ou dégradée,*
- *une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée de façon non négligeable dans son cycle vital.*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

X NON car essentiellement sur des habitats naturels dégradés par la présence d'espèces exotiques envahissantes. Gain sur d'autres habitats d'intérêt communautaire dont certains prioritaires (1510 steppes salées méditerranéennes)

OUI dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

Le : 22 juin 2021

A : Rochefort

Nom et signature : Agnès VINCE, Directrice



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/documents-de-communication-r900.html>

- **Information cartographique CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

- Dans les **fiches de sites région Languedoc-Roussillon** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/documents-d-objectifs-docob-r877.html>

- Dans le **Formulaire Standard de Données du site** :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- **Après de l'animateur du site** :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r570.html>

- **Après de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département concerné** :